



## FICHE INTEMPERIES - COMPETITIONS

Fiche à retourner par le club, dûment complétée :  
Si terrain(s) déclaré(s) impraticable(s) par la Municipalité  
ou par le responsable du club (terrain privé)  
de préférence par e-mail à : [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)  
(ou par fax : 02.96.76.10.18)

**au plus tard, samedi avant 10 heures**

NOM DU CLUB :

N° affiliation :

NOM(S) DU ou DES TERRAIN(S) FERMES

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....

**PRECISEZ TOUS LES MATCHES  
CONCERNES PAR LA ou LES FERMETURES**

DIVISIONS Groupes	N° MATCH	MATCH(ES)

Date :

Nom et signature de l'expéditeur :

**IMPORTANT** CE DOCUMENT SERA PRIS EN COMPTE, UNIQUEMENT SI  
**L'ARRETE MUNICIPAL EST JOINT A CETTE FICHE. MERCI.**

**District de Football des Côtes d'Armor**  
3 allée du Haut Champ – BP 8 – 22440 PLOUFRAGAN  
Tel : 02.96.76.10.10 – Télécopie : 02.96.76.10.18.  
[secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)